

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 1

**Artikel:** De bounan  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206615>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ple vaudois. Elles atténuent en quelque mesure le gros mécompte que lui a causé le vignoble, à la suite des gelées du joli mois de mai des poètes.

Que nous réserve l'an qui vient? S'il nous donne le nécessaire, à tous, et nous maintient en santé et en belle humeur, que pourrions-nous lui demander de plus?

V. F.

## DE BOUMAN

**V**AITCÉ nāo ceint nāo que s'einfate  
Dein la percelliosa dāi nolian;  
Lo bounan vint ein granta couâte :  
Lo bounan, l'è adi atant.

\*  
Lâi a bin dâi dzein que s'atteindant  
A dau bounheu po sti an;  
Se tot vint pas quemet preteindant  
Tant poû que sâi : adi atant.

\*  
Vo côzo dan, tota la troupa,  
De pouâi medzi gaillâ dau pan,  
*Pan moû*, qu'on dit, ie *vaut bin soupa* :  
Dau pan moû, l'è adi atant.

\*  
Voudri bin que lè damuzalle  
A maryâ trôvant, sti an,  
Omète on bordon, sein dévalle :  
On bordon, l'è adi atant ;

\*  
Et pu què très tote le fenne  
Lou revigne on petit eïfant ;  
— Quemet desâi mon onellio Tiène ;  
On bouibo, l'è adi atant ;

\*  
Que vîgne dein noutrè campagne  
Bin dâi truffe ; po lè gormand  
Et po ti ciliâ dâi z'Allemagne,  
Dâi truffe, l'è adi atant ;

\*  
Que lè dzein que fant lè veneindze  
Fassant, ciliâ poûro vegnolan,  
On tsè l'ovrâ, dzor et demeindze ;  
On bon tsè, l'è adi atant ;

\*  
Que po très ti lè quartettare,  
Lè chenapan et lè soulan,  
L'iguiue, sti an, sâi tot lau bâre :  
De l'iguiue, l'è adi atant ;

\*  
Que lè z'avocat et lè mâdzo  
Mo fai, ne troveyant pas tant,  
— Crâide-vo pas, — pas tant d'ovrâdzo ;  
Por no, sarâi adi atant ;

\*  
Et que ti lè gaillâ d'attaque  
Que liérant lo *Conteu* sti an  
L'aussant dzoûlo dein lau baraque ;  
Dau dzoûlo, l'è adi atant.

MARC A LOUIS.

**Affaire de sous.** — Mme B... est d'une corpulence fantastique.

— Je veux savoir mon poids exact, disait-elle, hier, et je vais me peser à une balance automatique.

— Ça vous avancera bien!... ces balances ne vont que jusqu'à cent vingt-cinq.

Mais Mme B..., après avoir réfléchi :

— Eh bien! je mettrai quatre sous au lieu de deux!

## LA PAIX DU POTAGER

**D**ÉCIDÉMENT, ça ne va pas chez les époux ""; c'est la guerre à perpétuité.

Le mari, las de cet état de choses — bien qu'il en fût aussi coupable que son honorable moitié — décide de quitter le logis et s'en va querir deux amis pour l'aider à déménager les meubles qui lui appartiennent, entre autres le fourneau-potager.

C'est à la pinte, bien entendu, qu'il finit par trouver les deux aides en question.

— En règle, disent ceux-ci, on va te donner un coup de main ; les amis sont des amis, que diable! Mais, en attendant, asseye-toi toujours un moment là. Y faut se donner des forces, avec! Sophie, apporte-toi éenco un demi.

On trinque

— Alo, ça ne va donc pas, chez toi; quoi ça grince? Oh! je connais bien la Marienne, c'est une pointue; elle pique par tous les bouts, comme un n'hérisson.

— C'est intenable, je vous dis; j'aimerais mieux être en enfai !

— Oué, oué, sans doute, mais enfin, est-ce une raison pou se mettre comme ça à la porte de chez soi. As-tu bien réfléchi? Y semble pourtant que tu devrais y être habitué, à cette vie.

— Non, non! je vous dis, y a plus mèche!

Et, excité par ses amis et par le vin, le pauvre homme se met à raconter tout au long ses misères !

Plus de deux heures après, quand nos trois compagnons s'en vont pour chercher le fourneau-potager, celui-ci était rouge comme braise. Impossible de le saisir. C'en est encore une de la Marienne.

Furieux et penaude, le mari s'en retourne à la pinte, suivi de ses deux amis, qui rient sous cape.

Quand il revint un peu plus tard à la maison, sur le conseil de ses compagnons, le couvert était mis sur une nappe bien blanche et un bon petit souper, au fumet séducteur, réconcilia pour un temps les époux en discorde. E.

**La note juste.** — L... entre hier chez X... , un homme d'affaires peu scrupuleux, au moment où celui-ci commence une lettre :

— Comment, vous écrivez à ce gredin : « Très honoré monsieur » ?

— Comment voulez-vous que je dise ?

— Écrivez tout simplement : « Mon cher confrère » .

## A LA VILLA DES ORTIES

**S**AVEZ-vous où est la « Villa des Orties » ? Gage que non. Oh! ne rougissez pas; il est permis d'ignorer ça.

Eh bien, la « Villa des Orties » est la demeure de Jean-Louis Guntz — le père Guntz; vous le connaissez, alors? — ancien « exécuteur » des porcs et bûcheron, à Lausanne. Il est maintenant pêcheur aux Pierrettes, près Saint-Sulpice. C'est là qu'un de nos confrères, M. A. Huguenin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*, est allé à plusieurs reprises le trouver et l'interviewer. L'amusant récit de ces interview a paru tout d'abord en plusieurs articles dans ce journal. Le succès en fut très grand. Ces articles viennent de paraître en une brochure, à laquelle nous nous permettons d'emprunter l'extrait suivant, qui donnera, sans doute, à nos lecteurs, l'envie d'en savoir plus encore sur le facétieux « philosophe » des Pierrettes.

\*

Le chemin est charmant de la gare de Renens jusqu'chez le Père Guntz. On passe d'abord dans le joli village de Chavannes, on longe le cimetière et l'on s'engage dans un sentier délicieux, au milieu de vergers superbes et de cerisiers chargés de fruits appétissants. Nous passons sur un pont de pierres, sous lequel coule la *Sorge* et, immédiatement après, nous tisons à gauche et nous nous engageons à travers prés, où les fenaisons battent leur plein. Arrivés sur la hauteur, un horizon merveilleux s'offre à notre vue. A une centaine de pas, en contre-bas, dans un renfoncement de terrain, à l'abri de la bise, presque imperceptible encore, la demeure du Père Guntz.

— Es-tu là, Jean-Louis? crie notre ami Marius.

Une voix caverneuse répond de l'intérieur :

— Oui, je vous attends. Prenez garde au piano en entrant!...

Un seul d'entre nous peut se glisser dans la cabane. Un lit occupe la moitié de la surface. Près du lit, un tronc supportant le dessous d'une lampe fumeuse, sans verre; devant la porte, quelques centimètres d'espace libre pour laisser passer une personne; à droite un fourneau de fonte dont le tuyau laisse échapper la fumée à l'intérieur du logis; au fond, entassés, les ustensiles les plus divers: une scie, des bretelles, des instruments de pêche, une demi-tête de veau, un pot ébréché, du pain, de vieux habits, de la vaisselle, etc., etc., etc. A terre, des débris... Sur le lit de bois, où les draps, couvertures, édredon et oreillers sont absents, est assis le père Guntz, au milieu de la paille et d'un amas de vêtements. La mesure est entièrement construite en planches. Or, à l'intérieur, la fumée a totalement noirci les parois et le plafond, on dirait que l'incendie y a passé.

Il faudrait la plume d'un Jules Verne ou d'un Emile Richebourg pour essayer de décrire cette physionomie si caractéristique du vieux pêcheur...

— Comment appelez-vous votre maisonnette, père Guntz?

— Villa des Orties, Avenue des Miracles, Boulevard Baraque!... Vous m'excuserez si c'est un peu en désordre. Je ne sais pas comment ça se fait. Je balalaie pourtant tous les matins... Quel dommage que le temps ne soit pas plus beau! On ne va pas pouvoir aller à la pêche. J'ai pourtant tout préparé.

— Ça ne fait rien; ce sera pour une autre fois. Mais ça ne nous empêchera pas de boire une goutte, nous ne voulons pas remporter ce liquide. Avez-vous un verre?

Elles yeux du père Guntz s'illuminent. Il trouve un verre fin, mais sale, amputé de son pied, qu'il plonge dans une marmite, qu'il essuie d'abord avec un chiffon, puis avec... son mouchoir de poche! Nous sortons de notre filet un petit verre de cave et nous trinquons.

La maison est tout entourée d'orties: de là son nom. Devant la porte, dont une planche s'ouvre pour laisser entrer un peu d'air, se trouve une table brute: planche placée sur quatre pieux fixés en terre. Pas de fenêtre ouvrable, seulement deux vitres fixes et troubles, pouvant mesurer trente centimètres carrés. L'intérieur du logis a une surface de quatre mètres carrés au maximum. Sous le toit est suspendue une marmite. A droite de l'entrée, derrière une serpillerie: de la ferraille et de la poterie. A gauche, à l'extérieur, cinq ou six planches mal assujetties conduisent à une petite porte placée sous le toit. Nous demandons ce que c'est.

— En été, quand ils ont trop de monde à Beau-Rivage, ils m'envoient un ou deux étrangers que je loge là-haut! Ils ont du reste voulu me faire des misères parce que je leur faisais concurrence!

Décidément, il y a trop de fumée à l'intérieur. Nous ne respirons qu'avec peine, et nous l'engagons à venir jaser dehors. Et la longue silhouette de Jean-Louis se dresse. Tirant péniblement ses jambes maigres, il nous accompagne sous un cerisier où nous nous installons: nous, assis sur l'herbe; lui, couché tout de son long sur le ventre!

— Vous n'avez pas toujours été pêcheur, lui demandai-je.

— Non, me répond Jean-Louis. Je suis né à Lausanne, mais j'ai été élevé à la Tour-de-Peilz où j'ai appris le métier de charcutier avec mon grand-père, mes parents étant morts alors que j'étais encore tout petit. Quand je devins jeune homme, je n'étais pas assez joli garçon pour ouvrir un magasin de modes à la rue du Bourg. Je me fis « fendeur de bois » en été et « abatteur de porcs » en hiver. Mais c'est un métier rudement pénible. On a toujours les jambes dans l'eau froide depuis la ceinture, et le reste du corps en sueur. C'est ainsi que j'ai attrapé ces sales rhumatismes qui me font bougrement souffrir aujourd'hui. On ne sait plus nettoyer les cochons maintenant! Les charcutiers engagent de ces jeunes volontaires allemands qui veulent faire deux choses à la fois: apprendre le métier et en même temps la langue française! Ils ne peuvent pas y arriver! Pas un ne savait « signoler un caion aux petits oignons » comme moi! Il y avait dix-neuf femmes entre Lausanne, Pully et Ouchy qui venaient faire boucherie avec moi. A quatre heures du matin, j'allais les réveiller en « tapant à leur contrevent ». En ce temps-là, on les appelait toutes « grand'mère » ou « tante ». J'ai été nombre d'années à la charcuterie Mojonnier, au-